



Le 18 mai 2014, venez en Aveyron courir pour nos pupilles.

Le 18 mai 2014, aura lieu une édition exceptionnelle de la Course du Viaduc, pour célébrer les 10 ans de construction du Viaduc de Millau, dans l'Aveyron. Lors de cette magnifique course, le Sdis 12 et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron constituent habituellement une équipe de sapeurs-pompiers aveyronnais. Lors de la dernière édition, nous avons terminé second au challenge du nombre, avec 150 participants.

Pour l'édition 2014, le Sdis 12 et l'UD souhaitent fédérer l'ensemble des sapeurs-pompiers de France au profit de l'Oeuvre Des Pupilles et orphelins de sapeurs-pompiers. Nous souhaitons constituer une équipe des sapeurs-pompiers de France, unis sous un même maillot, pour leurs orphelins.

Les inscriptions sont ouvertes, chaque délégation s'inscrit de façon indépendante, et nous serons tous regroupés après la clôture des inscriptions par l'organisateur.

Notre objectif est, avant tout, de nous fédérer, pour relever ensemble un défi : être le plus nombreux possible pour montrer notre soutien à nos pupilles.

Il nous serait fort utile que chaque département, souhaitant participer à cette formidable aventure, nous désigne, dès que possible, un correspondant unique, responsable de sa délégation le jour J.

Vous pouvez nous adresser vos questions, les noms et coordonnées des responsables départementaux à l'adresse contact@sdis12.fr

COMMENT S'INSCRIRE:

Les responsables des équipes départementales de sapeurs-pompiers envoient un mail d'inscription à l'adresse suivante: "inscriptions@vo2.fr", en précisant qu'il s'agit d'une délégation de sapeurs-pompiers, le nom de l'équipe SDISXX, le nom du responsable, son prénom et son adresse mail, ainsi que le nombre de dossards à réserver.

Dans la foulée, envoyez un chèque global (33€/coureur) à l'ordre de: EVASION-SPORT.

À l'adresse suivante:

COURSE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU – 68 RUE DE MALHOURTET – 12100 MILLAU.

Le prix de 33 euros pour l'inscription de groupe reste fixe pour les sapeurs-pompiers, même après la date indiquée sur le site.

Après un retour par mail de l'organisateur VO2, vous allez sur le site <http://www.cOURSE-eiffage-viaducdemillau.org/> et vous inscrivez les noms des coureurs. Vous cochez « paiement chèque » et ensuite l'organisateur mettra à jour le paiement.

Pour les équipes de sapeurs-pompiers, la date limite d'inscription par mail et d'envoi du chèque est le 15/01/2014.

Merci de nous tenir au courant de vos inscriptions à contact@sdis12.fr